

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

ASSEMBLEE PROVINCIALE

2^{ème} Législature de la 3^{ème} République



DEPUTES PROVINCIAUX

**LETTRE OUVERTE ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO AU SUJET DE LA SITUATION SECURITAIRE, HUMANITAIRE ET
SOCIOECONOMIQUE QUI PREVAUT DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU**
(avec l'expression de nos hommages les plus déférents)

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous, députés provinciaux du Nord-Kivu réunis ce jour aux fins d'analyser les causes profondes qui endeuillent la nation congolaise, contraignent des milliers des personnes au déplacement en entraînant une catastrophe humanitaire ainsi qu'une destruction du tissu économique et social ;

Considérant la détérioration des relations bilatérales et multilatérales entre les Etats de la région des grands lacs africains ;

Préoccupés par le caractère tribalo-ethnique et la méfiance que veut provoquer cette guerre en mettant en moule tous les efforts des institutions nationales, régionales, africaines et internationales pour ramener la paix dans la sous-région ;

Tout en réitérant le respect de la souveraineté, l'intangibilité des frontières et l'indépendance des Etats de la région dans leurs limites de 1885 ;

Au vu de l'accord cadre d'Addis-Abeba, de la feuille de route de Luanda, des communiqués de Nairobi et de Bujumbura sur la paix à l'Est de la RDC ;

Tenant compte des efforts considérables de nos forces de défense et de sécurité ;

Dans la perspective de trouver une paix durable à la crise qui secoue l'Est de la République Démocratique du Congo ;

Recommandons ce qui suit :

- La cessation immédiate des hostilités ;
- Le désengagement immédiat des éléments du M23 ;
- Privilégier la résolution pacifique à la crise de l'Est afin d'éviter d'enregistrer d'autres morts qui se comptent déjà par centaines parmi les populations civiles ;
- Impliquer les députés provinciaux, nationaux ainsi que les notabilités du Nord-Kivu dans la conduite du processus de paix ;
- L'ouverture des couloirs humanitaires et des voies routières bloquées dans toutes les zones affectées par les conflits armés, notamment les axes Goma-Rutshuru-Kanyabayonga, Goma-Kitchanga, Goma-Masisi-Walikale ;

- Analyser les causes profondes de la présence prolongée des FDLR et des ADF afin de les retourner dans leurs pays d'origine ;
- Créer un climat d'apaisement et de sécurisation mutuelle entre les États de la région en veillant à l'acte de non-agression ;
- Renforcer la brigade FIB avec un mandat offensif ;
- Prendre les mesures urgentes exceptionnelles favorisant la poursuite du processus électoral en cours afin que les élections se tiennent dans le délai constitutionnel.

Fait à Goma, le 28 février 2023

Cc :

- Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
- Monsieur le Président de la Commission Paix et Sécurité de l'Union Africaine ;
- Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies dans la région des Grands lacs.

1. Hon. HABIINSHUTI SEVINGA Robert
2. Hon. LUNBU LUNBU NUTANAVA J-Paul
3. Hon. ALAIN SIWAKO
4. Hon. Bidier KAMBALE LUKOGHO
5. Hon. KAMBALE MADOBUU Provenza Pray
6. Hon. Alexis BAHUDEKA
7. Hon. Hope SASSONI
8. Hon. PAWUKU SIWAKO
9. Hon. Maître Emmanuel KABUYAYA
10. Hon. GERARD NIYITEGEKA
11. Hon. BISHATI BASHIDUSHA
12. Hon. TUSHI NURIRE Olivier
13. Hon. AUO NGERA ALAN
14. Hon. SAFARI NYAGATIRE Olivier
15. Hon. Prisca KITHANGA
16. Hon. Chadrack ANANI
17. Hon. Bidungimana Bwadi